

# Ce fut longtemps Alexandre le bienheureux

Coupe de France (32<sup>es</sup> de finale). Compiègne (CFA) - US Montagnarde (CFA 2) : 2-1 ap. Buteur, Alexandre Sagot aurait pu être le héros de ce match. KO, il se souvient à peine de la fin du match.

« Lorsque Paul Auréart me lance, mon premier réflexe est de regarder l'arbitre qui tend le bras, il me signale que je ne suis pas hors-jeu, je joue donc le coup. J'ai à peine le temps de me poser la question de savoir si je vais placer le ballon à droite ou à gauche. Finalement, c'est à droite et il passe sous le ventre du gardien. »

Et, contre le cours du jeu, l'US Montagnarde mène juste avant le repos. Et Alexandre Sagot (23 ans), modèle d'abnégation et de mobilité, place ses partenaires sur la voie royale. On connaît la suite, on redoute le dénouement même connu. Alors que le vestiaire morbihannais tarde à se vider, bonnet vissé sur le crâne, le jeune homme raconte son but. Il s'en souvient parfaitement. Pour le reste...

« Avant de sortir (74'), dans ma tête c'était Canal + sans décodeur, j'avais un voile noir. Apparemment j'ai quelque chose de cassé, c'est le nez qui a pris. » Deux chocs expliquent la sortie anticipée du buteur du jour, soutenu par deux dirigeants montagnards : « D'abord dans un choc aérien, je suis un peu court et je prends un gros coup de tête ; puis un adversaire change sa course et cette fois c'est un coup de coude qui me heurte. »

## « Une vraie bande de potes »

Jusqu'à là tout est clair. Dans l'esprit d'Alexandre, la suite est plus confuse. Il se rappelle juste avoir demandé plusieurs fois à sortir, il se souvient à peine s'être créé trois occasions royales en autant de minutes de la 71' à la 73' : « Sur la première, la ballon part où ? » Le parfait centre tendu de David Tison sera repris, face au but vide, dans les nuages : « Un faux-rebond m'a surpris. » Les deux frappes suivantes seront des proies faciles pour Aurélien Hérisson, le gardien compiégnais. Mais David n'y était plus depuis plusieurs minutes.



Congratulé par Jérôme Landraing, Alexandre Sagot exulte. Il vient d'ouvrir le score. La suite sera plus douloureuse.

C'est entre les mains des pompiers, qu'il entendra une grande clameur dans le stade : « J'ai eu un moment d'hésitation mais j'ai vite compris qu'ils étaient revenus au score. » Et non, Alexandre Sagot ne sera pas le héros de cette folle soirée d'hiver éclairée par la présence bruyante et joueuse de la cohorte des supporters montagnards : « Bravo à eux, ils ont su recréer le Chaudron de Mané-Braz. » Ensuite, il s'efforcera de relever la tête aux autres, de les convaincre qu'« il ne sert à rien de refaire le match. » Mais le mal était fait.

Son match à lui restera presque un

modèle. Antony Ludeña souligne qu'il se situe dans la parfaite lignée de ce qu'il montre depuis le début de la saison : « Quel dommage que nous n'ayons pas pu finir le match avec Stéphane Lestin en soutien d'une double Sagot - Stéphane Ravélo », pestait l'entraîneur de l'US Montagnarde.

Alexandre Sagot paraît presque avoir déjà tourné la page tant il paraît calme et positif dans ses propos. Longtemps footballeur-voyageur, il a mis du temps à construire son nid. Originaire d'Auray, formé au FC Lorient, passé par le Vannes OC, puis le Luxembourg (!), Pluvigner, la

GSI Pontivy, il tarde à se fixer. Et sa première expérience du côté d'Inzinzac-Lochrist l'an dernier ne sera pas une franche réussite.

« Je n'avais pas fini la saison. Mais mon pote Paul Auréart est revenu me chercher. Et aujourd'hui, je ne le regrette pas. J'ai retrouvé une vraie bande de potes, de supers dirigeants. Alors les voir tous en pleurs dans le vestiaire, ça fait vraiment mal. Il va désormais falloir se servir de tous ces bons matches pour rebondir en CFA 2. Car on est bien placé. »

Éric HORRENBERGER.

## Clément Le Bars : « On savait que ce serait compliqué »

En larmes, il y a un an, après l'élimination des Montagnards aux tirs au but face à Drancy, Clément Le Bars avait cette fois le sourire. Entre-temps le jeune défenseur (21 ans) originaire de Quéven a changé de maillot. Titulaire face à ses anciens équipiers, averti peu avant l'heure de jeu, il affichait cette fois une mine plus joyeuse à l'heure de commenter la qualification (historique) de Compiègne pour les 16<sup>es</sup>.

« Vu leur passé dans cette compétition, on savait que ce serait compliqué, que ce serait un match difficile. Leur but nous casse le moral, mais c'est dans ces moments-là qu'il faut savoir relever la tête. À la mi-temps, le coach nous a dit qu'un but de retard ce n'était rien. Ensuite, on a fait ce qu'il fallait faire pour revenir, puis on a eu la chance de marquer durant les prolongations et pourtant on avait les jambes lourdes sur les coups de pied arrêtés. Il reste 31 équipes mais une Ligue 1 me plairait bien. »

Antony Ludeña en était persuadé : « En cas de tirs au but, on passait. » Peu avant, l'entraîneur montagnard s'était fendu d'un trait d'humour en soulignant la chance de la défense adverse face au manque de réalisme de ses attaquants. Évoquant la charnière de Compiègne

Lourde - Chrétien, il a précisé que « ces deux-là étaient bénis des Dieux ».

Mikaël Lesage, comme l'an dernier face à Drancy, a dirigé les débats avec beaucoup de discernement. Les Forgerons regrettaient bien les deux coups francs (à l'origine des buts de Compiègne) peut-être un peu généreux mais ils avaient aussi la lucidité d'admettre que leur qualification s'était plutôt envolée par manque de réalisme devant le but adverse.

Stéphane Lestin, après un démarrage poussif, est lentement mais progressivement monté en régime. Au point de se créer deux grosses occasions dans un angle fermé en toute fin de match. Abattu, comme ses partenaires, le buteur de l'US Montagnarde a avoué qu'il avait disputé au stade Paul-Cousins son dernier match de Coupe de France : « Cette fois, j'arrête. »

L'US Montagnarde, en quittant l'épreuve, empoche la somme de 45 000 € supplémentaires. Mais cette nouvelle aventure rapportera une jolie somme au club d'Inzinzac-Lochrist : 46 500 € (35 000 € pour la participation aux 32<sup>es</sup>, 6 000 € pour le 8<sup>e</sup> tout et 1 500 € pour le 7<sup>e</sup> tour).



Kevin Morizur relance devant Clément Le Bars, dans le camp des vainqueurs cette fois.